

SAINT.DENIS, le 20 JUILLET 1976

N° 792bis/SG

Le MAIRE de la VILLE de SAINT.DENIS  
Chevalier de la Légion d'Honneur

à

M

CONSEILLER MUNICIPAL

- SAINT.DENIS -

M

Je vous prie de bien vouloir assister à la Troisième Session Extraordinaire du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra à la Mairie de SAINT.DENIS (Salle des Délibérations) le VENDREDI 23 JUILLET 1976 à 16 Heures.

- ORDRE du JOUR -

- 1) Règlement du contentieux avec l'E.D.F.  
Reprise éventuelle de la Concession ;
- 2) Réalisation de la Z A C n°1 des Patates à Durand ;
- 3) Application de la Loi n°70-612 du 10 Juillet 1970, dite Loi VIVIEN, à la Zone de Résorption de l'Habitat Insalubre de SAINTE.CLOTILDE ;
- 4) ASSAINISSEMENT 9ème Tranche - Approbation de l'avenant n°1 à passer avec la SBTPC ;
- 5) Construction d'une STATION d'EPURATION - Emprunt d'un montant de 4 800 000frs à contracter auprès de la CDC ;
- 6) Demande de subvention pour l'ASSOCIATION DIONYSPORT de Volley-Ball.

Le MAIRE,

A. D. L E G R O S